

Direction générale
de l'alimentation

Sous-direction de la
qualité et de la protection
des végétaux

Bureau de la
réglementation et de la
mise sur le marché des
intrants

Dossier suivi par : SYSN *BA*

Réf: 8700177RESE08003



DOW AGROSCIENCES S.A.S
"Marco Polo" Bâtiment B
ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
790 avenue du Docteur Donat
06254 MOUGINS CEDEX
FRANCE

Paris, le 17 SEP. 2000

Objet : Lettre de décision

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la lettre de décision qui fait suite à une Demande de restriction d'usage d'un intrant concernant le produit :

N° Intrant : 8700177 - MILCOZEBE AMM n° 8700177

(ces références sont à rappeler dans chaque correspondance concernant ce dossier)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation du Directeur général
de l'alimentation, l'ICGREF, chargé de la Sous-
direction de la qualité et de la protection des végétaux

Joel MATHURIN

Conformément aux dispositions du chapitre III du titre V du livre II de la partie législative du Code rural et des textes pris pour son application, les décisions suivantes ont été arrêtées dans les conditions précisées ci-dessous :

Descriptif de l'Intrant

N°Intrant : 8700177 Nom commercial : **MILCOZEBE**

Produits Phytopharmaceutiques
N° AMM : 8700177

Firme détentrice : DOW AGROSCIENCES S.A.S

Type commercial : Revente

Composition : Mancozèbe 80 %

Motivation : Vu de l'avis de l'Afssa du 28 janvier 2008

Dénominations commerciales

MILCOZEBE,

Liste des usages rattachés

USAGE 15651204 - POMME DE TERRE * TRAIT. DES PLANTS * RHIZOCTONE BRUN (POUDRAGE)
Dose d'emploi 0,3 KG/Q
Décision RETRAIT D'AMM

Motivation Retiré à la demande de la firme.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation du Directeur général
de l'alimentation, l'ICGREF, chargé de la Sous-
direction de la qualité et de la protection des végétaux

Joel MATHURIN

17 SEP. 2008